

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du 12 Mars 2024

Délibération n°2024-MAIRIE-016

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois de mars à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BOUNOUA Houassilla, COULET Philippe, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, PRATLONG Maxime, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela,

Présents en visio-conférence : DURET Laëtitia,

Absents excusés : VOLPELLIERE Stéphanie

Absents : BONICEL Carole, COMPAN-RICHARD Agnès, RAMON Guillaume,

Mme SAUVAIRE Manuela a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : REGULARISATION DE LA DISCORDANCE AU COMPTE 1641

Nb de
conseillers en
exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 10

Monsieur Le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'il existe une discordance entre l'état de la dette figurant au compte administratif et le solde comptable qui figure au compte de gestion.

Aussi, il est nécessaire de mettre en concordance les deux documents par une écriture d'ordre non budgétaire : dépense au compte 1641 et recette au compte de réserve 1068 de la section d'investissement.

Le montant total de la régularisation est de 22 088.69€.

L'opération se décompose de la façon suivante :

*Emprunt ALR96030013 pour un solde de 22 088,60€ dans Hélios mais n'existant pas dans l'état de la dette de la commune à régulariser

*Emprunt 121400 1641 pour un solde de 0,02€ dans Hélios mais n'existant pas dans l'état de la dette de la commune à régulariser

*Emprunt 2173720 pour un solde de 57 868,67€ dans Hélios et pour 57 868,66€ dans l'état de la dette de la commune, soit une différence en moins de 0,01€ à régulariser

*Emprunt MON269255EUR pour un solde de 3 943,01€ dans Hélios pour 3 942,98€ dans l'état de la dette de la commune soit une différence en moins 0,03€ à régulariser

*Emprunt MON269256EUR pour un solde de 8 097,92€ dans Hélios pour 8 097,89€ dans l'état de la dette de la commune soit une différence en moins de 0,03€ à régulariser

Le SGC de Vauvert effectuera l'opération d'ordre non budgétaire par débit 1641 / 1068 par un "schéma libre" dans Hélios ventilé de la façon suivante :

Accusé de réception en préfecture
030-213001829-20240314-2024-MAIRIE-016-AI
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

Emprunt 121400 1641 pour un solde de 0,02€ dans Hélios n'existant pas dans l'état de la dette de la commune :
débit compte 1641 **auxiliaire 900186640025** : 0,02€
crédit compte 1068 : 0,02€

Emprunt 2173720 pour un solde de 57 868,67€ dans Hélios pour 57 868,66€ dans l'état de la dette de la commune
débit compte 1641 **auxiliaire 900547920915** : 0,01€
crédit compte 1068 : 0, 01 €

Emprunt ALR96030013 pour un solde de 22 088,60€ dans Hélios n'existant pas dans l'état de la dette de la commune:
débit compte 1641 **auxiliaire 900188257425** : 22 088,60€
crédit compte 1068 : 22 088,60€

Emprunt MON269255EUR pour un solde de 3 943,01€ dans Hélios pour 3 942,98€ dans l'état de la dette de la commune
débit compte 1641 **auxiliaire 900095592515** : 0,03€
crédit compte 1068 : 0,03€

Emprunt MON269256EUR pour un solde de 8 097,92€ dans Hélios pour 8 097,89€ dans l'état de la dette de la commune
débit compte 1641 **auxiliaire 90009559261 5**: 0,03€
crédit compte 106 8: 0,03€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la régularisation proposée.

VOTE : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour copie conforme

le Maire

